La formation en matière de protection civile

Autor(en): **Mathey, René**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della populazione, protezione dei beni culturali**

Band (Jahr): **49 (2002)**

Heft 6

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-369539

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Edito romand

L'information au centre!

Maintenant que la LPPC est acceptée par les deux Chambres, il est essentiel que l'USPC repense son rôle. En tant qu'association faîtière, elle se doit de proposer de nouveaux services à ses membres. Ce travail a commencé il y a tantôt deux ans par un «relookage» de son magazine. Devenu plus attractif, il remporte malgré la diminution des effectifs un franc succès. Ce lien doit non seulement subsister, mais encore se renforcer en offrant une plate-forme de communication adaptée aux besoins des cantons comme des partenaires. Ces derniers n'ont pas été oubliés dans le concept de base puisque *action* **est** un *forum* pour la protection de la population. D'ailleurs, des discussions ont d'ores et déjà été entamées pour réaliser cet objectif.

A n'en pas douter, l'information sera au centre de la mise en place du concept de protection de la population. Le transfert, dans le domaine des catastrophes, des compétences fédérales aux cantons et la disparition de l'Office fédéral de la protection civile, implique, de facto, un renforcement de la communication à tous les niveaux. Cela évitera les tâtonnements et autres interprétations, générateurs de dysfonctionnements. L'expérience de ces dernières années l'a bien montré: la «gestion» des catastrophes exclut l'amateurisme.

D'ailleurs, on l'a vu lors des exercices d'une certaine importance. Ceux mettant en œuvre les différents partenaires ont tous montré la même faiblesse. Et celle-ci ne se trouve pas dans le manque de professionnalisme des uns ou des autres, mais dans la méconnaissance des uns et des autres. Plus concrètement, il ne s'agit pas de démontrer ses moyens à «l'autre», mais de travailler ensemble à la sécurité de tous (la population). Dès lors, on peut faire sien cet aphorisme de Monique Apple (1962): «Etre n'est pas *je suis;* être est beaucoup moins statique.»

René Mathey

UNE COOPÉRATION FRUCTUEUSE ENTRE OIPC ET DDC

La formation en matière de protection civile

PHOTO: RM-INFO, CHEXBRES

Devant la maquette des décombres.

Depuis de nombreuses années, l'Office fédéral de la protection civile offre des cours de chef OPC en particulier. Ceci a permis de faire connaître notre système à de nombreux pays d'Afrique surtout. Ces cours sont organisés en partenariat avec l'Organisation internationale de la protection civile (OIPC) et la Direction pour le développement et la collaboration (DDC). Une bonne partie des cours ont lieu en Suisse, au Centre d'instruction de la ville de Genève.

RENÉ MATHEY

Pour l'occasion, ce cours était dirigé par Pascal Fer, instructeur professionnel à l'OFPC. Pour comprendre l'idée directrice qui doit guider le chef de classe, il nous explique sa manière de faire: «Il faut savoir que les pays en voie de développement admettent la nécessité de collaborer avec des nations comme la Suisse, mais ressentent très mal le paternalisme post-colonialiste. C'est pourquoi cette collaboration doit se comprendre, de notre part, comme un encadrement de leur réflexion, pour arriver à des solutions propres aux Etats récepteurs, plutôt qu'une leçon de savoir-faire. Il faut donc, sur la base de leurs expériences et de leurs connaissances – qui ne sont pas négligeables – les amener à résoudre leurs problèmes à la lumière des nôtres, quitte à les amener à nos solutions, que nous ne devons en aucun cas imposer, par le biais de leur réflexion. C'est pourquoi sur ce plan une expérience préalable, de travail et pas de vacances si possible, est un atout non négligeable, expérience que j'ai eu la chance d'acquérir lors de 5 ans de bourlingages sur les côtes africaines, de l'ex-Zaïre au Maghreb.»

Gommer les différences...

«Quant au déroulement des cours, un des problèmes principaux est de souder la classe, explique encore Pascal Fer, et de gommer les différences entre les participants: de grade, de fonction, de connaissance et de provenance. D'autant plus que la plupart d'entre eux ne sont pas familiarisés avec nos méthodes de travail. De plus, en Suisse, il faut porter un effort particulier sur l'accueil, l'encadrement hors cours, sans oublier le côté touristique. Quant aux participants, si certains ont des connaissances limitées, comme les Suisses dans nos cours, d'autres ont été formés dans les écoles militaires, de sécurité civile, en France et possèdent un grand bagage, avec la ‹méthode de raisonnement tactique› par exemple, bagage qu'il ne faut surtout pas attaquer mais utiliser à notre profit même s'il peut nous paraître trop rigoriste.»

Comme on le comprend, ces cours ne sont pas simples à animer, tant les différences culturelles et le degré d'organisation des participants sont grands. Finalement le succès de ces cours montre bien que la méthode est bonne et que la voie, plutôt discrète, choisie par la Confédération dans le domaine du développement et de la coopération, est fructueuse pour l'image de la Suisse dans le monde. □